

## DÉLIBÉRATION

### du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

#### Délibération n°2022-040 : Élection de la chargée de mission inclusion et lutte contre toutes les discriminations

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment les article L712-2 et L712-3 ;  
Vu les statuts modifiés de l'université, notamment l'article 33 ;

Après en avoir délibéré, à bulletins secrets,

ELIT, sur proposition de la présidente d'université et à la majorité absolue des membres en exercice Madame Stéphanie RENARD en qualité de chargée de mission inclusion et lutte contre toutes les discriminations.

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 16  
Membres représentés : 7

Nombre d'électeurs : 23  
Suffrages exprimés : 23

Nombre de voix pour Stéphanie RENARD : 22  
Votes blancs ou nuls : 1  
Abstention : 0

*Visa de la Présidente*  
*Virginie DUPONT*

Document en annexe : -

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022

